

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DATES À RETENIR

<p>Septembre à novembre 2022</p>	<p>Inscription des cégeps et diffusion des documents importants L'inscription se fait en ligne, avant le 19 novembre 2022. (Les frais d'inscription de 400 \$ et le formulaire imprimé dûment signé doivent aussi être envoyés par la poste avant cette date. Vous avez des questions contactez-nous)</p> <p>IMPORTANT ** Si vous ne recevez pas le courriel de confirmation incluant le formulaire à remplir, veuillez contacter webmestre@prixcollegialducinema.ca.</p>
<p>19 janvier 2023</p>	<p>Dévoilement des titres des 5 longs métrages et 5 courts métrages finalistes Cinéma Beaubien à Montréal</p>
<p>Janvier 2023</p>	<p>Envoi par courriel des liens des 5 longs métrages et 5 courts métrages aux cégeps</p>
<p>Janvier à mars 2023</p>	<p>Période de visionnement et délibérations locales Pour participer aux délibérations, les étudiant·e·s DOIVENT S'INSCRIRE dans leur institution auprès des personnes responsables ET sur le site Web du PCCQ (bouton « S'inscrire », en haut à droite). En s'inscrivant, les étudiant·e·s courent la chance de remporter un des prix de participation.</p> <p>*Le visionnement du programme des courts métrages est facultatif à l'étape des délibérations locales. Toutefois, l'étudiant·e qui représentera son cégep devra visionner les courts métrages afin de participer à la délibération nationale des courts.</p>
<p>24 février 2023</p>	<p>Table ronde avec les cinéastes des longs métrages sélectionnés aux Rendez-vous Québec Cinéma. Les étudiant·e·s et enseignant·e·s sont tout particulièrement invité·e·s à assister à cette rencontre, lors de laquelle les cinéastes pourront répondre aux questions des étudiant·e·s. Dans le cadre des Rendez-vous Québec Cinéma, à la Cinémathèque québécoise, de 18h à 20h.</p>
<p>6 mars 2023</p>	<p>Date limite pour confirmer le nom de l'enseignant·e qui accompagnera l'étudiant·e aux délibérations nationales et remplir le formulaire d'hébergement et repas qui vous sera envoyé par courriel.</p>

17 mars 2023	Date limite pour envoyer la fiche de pointage pour les longs métrages. La fiche de pointage incluant le résultat du vote de votre établissement doit être remplie dès que possible. Elle sera sous forme de formulaire électronique, disponible prochainement sur notre site.
21 mars 2023	Délibérations nationales des courts métrages en ligne , sur Zoom, de 19h à 21h. Ce premier rassemblement des représentant·e·s étudiants de chaque cégep auront l'occasion de participer au débat afin d'identifier le court métrage coup de cœur de cette 12 ^e édition. Les détails de cet événement seront partagés par courriel aux enseignant·e·s responsables.
31 mars 2023	Délibérations nationales des longs métrages à Québec Ce deuxième rassemblement des représentants étudiants de chaque cégep, accompagnés par un·e enseignant·e se déroulera en présence à l'Hôtel Pur. L'horaire et les précisions seront envoyés par courriel aux enseignant·e·s responsables.
1^{er} avril 2023	Café cinéma et dévoilement du long métrage lauréat et du court métrage lauréat District St-Joseph 240 Rue Saint-Joseph E, à Québec
6 avril 2023	Rencontre virtuelle avec les cinéastes des 5 courts métrages finalistes , dans la salle de cinéma virtuelle de Plein(s) Écran(s) sur Aire ouverte . La 12 ^e édition du PCCQ s'étire en invitant les étudiant·e·s et enseignant·e·s à une rencontre décontractée avec les cinéastes, animée par la directrice de Pleins Écrans. Détails à venir.

PRÉCISIONS

FICHE DE POINTAGE

La fiche de pointage incluant le résultat du vote de votre établissement doit être remplie dès que possible.

Elle sera sous forme de formulaire électronique, disponible prochainement sur notre site web, sous l'onglet « PROFESSEURS > Fiches et certificat ».

INSCRIPTION SUR LE WEB DES ÉTUDIANT·E·S

Les étudiant·e·s ayant participé assidument aux activités doivent s'inscrire sur le site Web pour être éligibles au tirage des prix de participation qui aura lieu au terme des délibérations nationales. La liste des gagnant·es sera publiée sur le site Web, sous l'onglet ÉDITION 2023, après les délibérations.

REPRÉSENTANT·E·S ÉTUDIANT·E·S ET ENSEIGNANT·E·S

ACCOMPAGNATEURS·TRICES

Un·e étudiant·e par cégep sera choisi·e par ses pairs pour représenter son institution lors des délibérations nationales. Il·Elle partagera sa chambre d'hôtel avec un·e étudiant·e d'un autre cégep (occupation double non mixte). Les enseignant·es auront leur propre chambre. Le souper et le petit-déjeuner sont fournis pour tous et toutes. Veuillez noter que les frais de transport et de stationnement ne sont pas compris.

Votre chambre et vos repas doivent être confirmés en remplissant le formulaire, qui vous sera envoyé, avant le 6 mars. L'étudiant·e délégué·e doit remplir son formulaire avant le 21 mars. Pour toutes questions concernant l'hébergement ou les repas, communiquez directement avec nous à l'adresse infopccq@gmail.com

DÉLIBÉRATIONS NATIONALES DES COURTS MÉTRAGES LE 21 MARS

Nouveauté cette année! Le Prix collégial du cinéma québécois s'associe au festival Plein(s) Écran(s) pour un projet pilote permettant aux étudiant·e·s de découvrir la crème du court métrage d'ici. Ce premier rassemblement virtuel des **représentant·e·s étudiants de chaque cégep** leur permettra de participer à un débat afin d'identifier le court métrage coup de cœur de cette 12^e édition. Les détails de cet événement seront partagés par courriel aux enseignant·e·s responsables.

DÉLIBÉRATIONS NATIONALES DES LONGS MÉTRAGES LE 31 MARS

Le comité de coordination accueillera étudiant·es et enseignant·es dans le lobby de l'Hôtel Pur Québec à compter de 12 h. Il est nécessaire que tous et toutes soient arrivé·es pour la première ronde de discussion, à 15 h.

Après le souper, pendant les délibérations finales, les enseignant·es responsables se réuniront pour faire un retour sur les activités dans leurs cégeps.

CAFÉ CINÉMA ET DÉVOILEMENT DU COURT MÉTRAGE ET DU LONG MÉTRAGE LAURÉAT LE 1^{er} AVRIL

L'événement qui se déroulera au District St-Joseph est ouvert à tous et à toutes, et non seulement aux représentant·es présent·es à Québec pour les délibérations : toute autre personne intéressée peut assister à cette discussion animée par Micheline Lanctôt, qui donnera la parole aux jeunes ainsi qu'à un invité du milieu du cinéma québécois.

Le titre du court métrage et celui du long métrage gagnant seront dévoilés au terme de l'échange, en présence des cinéastes, à qui les étudiant·es remettront le prix collégial du cinéma 2023.

Les activités se termineront au plus tard à 13h.